



Avant-propos

du conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann

Chères formatrices et chers formateurs,

Former des jeunes, c'est leur ouvrir les portes de l'avenir. Vous êtes pour ces jeunes tout à la fois des exemples, des références et des accompagnateurs. Vous agissez en passeurs de la scolarité obligatoire vers le monde du travail et faites de votre mieux pour que les personnes en formation s'épanouissent dans leur nouveau contexte. Vous transmettez des connaissances, mais aussi des règles de comportement.

Votre engagement professionnel vous fait revêtir de grandes responsabilités. Je suis bien conscient dans ce contexte comme dans bien d'autres domaines que pour atteindre l'objectif commun – l'achèvement réussi de la formation professionnelle initiale – il faut au moins être deux, la personne en formation et celle qui la forme. Votre expérience, votre sensibilité et votre savoir vous permettent, en tant que personnes de référence pour les apprentis, de servir de médiateurs et de vous interposer dans des situations difficiles.

Durant ma longue carrière d'entrepreneur, nos unités de production et nos bureaux ont formé plusieurs centaines d'apprentis dans diverses branches. Ce constat est pour moi un sujet de fierté. Non seulement ces jeunes ont reçu une bonne formation et un diplôme professionnel reconnu, mais encore nous avons fourni une contribution qui permet à nos entreprises suisses de disposer, à l'avenir également, de spécialistes bien formés. Une bonne formation et la garantie de disposer d'une relève constituent deux facteurs vitaux pour la réussite de nos entreprises. De nombreux pays nous envient dans ce domaine. J'ose espérer que vous aussi êtes fiers de vos prestations en tant que formateurs.

Le «Manuel pour la formation en entreprise» vous transmet les connaissances de base en matière de formation des jeunes et vous renseigne sur les changements récents et sur les adaptations apportées à la formation professionnelle. Il contient aussi de nombreuses bonnes idées sur les procédures à suivre afin d'optimiser la formation professionnelle et de mieux intégrer et motiver la relève professionnelle. Bien des adaptations impliquent la fourniture de petits efforts supplémentaires, mais qu'est-ce en regard des succès escomptés?

Chères formatrices, chers formateurs, je vous remercie sincèrement de votre grand engagement en faveur des jeunes de notre pays et de la formation professionnelle duale, ce modèle à succès typique de la Suisse. Puisse votre activité de formation des professionnels de demain vous apporter encore beaucoup de satisfaction.

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)